

Guide des aides économiques

Dispositif d'accompagnement à la transformation d'associations en SCOP ou en SCIC qui fondent leur dynamique sur le multisociétariat



Région Pays de la Loire

Objectif

Permettre aux associations de mettre en cohérence leur projet avec une forme juridique mieux appropriée pour se professionnaliser, se capitaliser, saisir les opportunités de développement. Favoriser la pérennité et le développement de l'activité afin de, maintenir la dynamique économique locale, soutenir la constitution de fonds propres, consolider les emplois.

Bénéficiaires

Associations développant des activités marchandes.

Nature

La Région participe au financement des prestations de pré diagnostic, d'étude, du montage du projet et d'accompagnement des associations, assurées par l'Union Régionale des Sociétés Coopératives de Production (URSCOP) auprès des administrateurs et des salariés.

Condition d'attribution

L'URSCOP et son réseau de délégués départementaux reçoivent toute sollicitation par courrier, par téléphone ou par courriel.

Contacts

Hôtel de la Région

1, rue de la Loire - 44966 Nantes Cedex 9
Tél. : 02.28.20.50.00 - Fax. : 02.28.20.50.05
www.paysdelaloire.fr

URSCOP

Délégation Pays de la Loire
42 rue des Hauts Pavés
44000 NANTES
Tél. : 02.40.14.30.47
pdavid@scop.coop

SCOP : Sociétés Coopératives de Production

SCIC : Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif